

RÈGLEMENTS POUR LE TRANSPORT SCOLAIRE

RESPONSABILITÉS DE L'ÉLÈVE



Aucune manifestation de violence ou d'intimidation ne sera tolérée dans le transport scolaire.

EN ATTENDANT L'AUTOBUS

- Demeurer à l'arrêt désigné sur le bord de la route ou sur le trottoir s'il y a lieu (et se présenter à l'arrêt 10 minutes avant l'arrivée de l'autobus).
- Respecter les propriétés privées.
- Ne pas pousser, se bousculer ou se bagarrer.
- Retourner à la maison si l'autobus accuse un retard de plus de 20 minutes et aviser le service du transport scolaire au numéro suivant : 450 492-9400 poste 6700.

PENDANT LE TRAJET

- Respecter l'autorité du conducteur.
- Rester assis.
- Occuper le siège assigné (s'il y a lieu).
- Parler discrètement sans crier, siffler, blasphémer.
- Ne pas déranger le conducteur inutilement.
- Ne pas boire ou manger.
- Avoir un comportement social convenable (ne pas cracher, lancer des objets, etc.).
- Ne rien jeter dans ou à l'extérieur de l'autobus.
- Ne pas toucher à quelque mécanisme ou équipement que ce soit.
- Ne pas passer de partie du corps à travers les fenêtres ouvertes.
- **Équipement : Pour des raisons de sécurité, le seul équipement permis est le sac d'école.**

EN DESCENDANT DE L'AUTOBUS

- Rester assis tant que les portes ne sont pas ouvertes.
- Une fois descendu, se tenir hors de portée du véhicule jusqu'à ce que celui-ci démarre.
- S'il y a lieu, toujours traverser la rue devant l'autobus à la vue du conducteur.
- En cas d'urgence, obéir aux directives du chauffeur.

CONSÉQUENCES EN CAS DE NON-RESPECT DE CES RÈGLES

- Si malgré tout, je reçois une plainte du chauffeur, **je dois la présenter, au secrétariat la journée même ;**
- Par la suite, la directrice adjointe me remettra un laissez-passer à faire signer par mes parents **que je devrai rapporter le lendemain.**

SUSPENSION

Je reconnais que si je ne respecte pas mes devoirs ou que je nuis à ma sécurité ou à celle des autres, la direction de l'école et/ou le Centre de services scolaire des Affluents peut me suspendre du transport de façon temporaire ou définitive.